
PROJET DE RÉSOLUTION NO 0869/08/22

AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE NO 4305.

AVIS PUBLIC est donné, par les présentes:

- **QUE** lors d'une séance tenue le 22 août 2022, le conseil de la Ville de Drummondville a adopté, par résolution, le projet de résolution no 0869/08/22;
- **QU'**une assemblée publique de consultation sera tenue le 6 septembre 2022, à compter de 18 h 30 à l'hôtel de ville de Drummondville, situé au 415 de la rue Lindsay à Drummondville;
- **QUE** ce projet de résolution en vertu du règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble no 4305 a pour but :
 - d'autoriser à l'intérieur de la zone d'habitation H-1133 et plus particulièrement au 2664 du boulevard Mercure la classe d'usages H-3 (habitation trifamiliale) de structure isolée.

La zone d'habitation H-1133, à l'intérieur de laquelle se situe le terrain visé, inclut approximativement des terrains situés au nord-est du boulevard Mercure entre la rue Pie-IX et la Route 139.

- **QUE** la zone visée par le présent projet de résolution est délimitée telle que montrée au plan ci-dessous faisant partie intégrante du présent avis;
- **QUE** toutes les dispositions de ce projet de résolution **sont susceptibles d'approbation référendaire.**

Au cours de l'assemblée de consultation, un membre du conseil expliquera le projet de résolution et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de résolution no 0869/08/22 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, au Service du greffe situé au 415 de la rue Lindsay à Drummondville, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

La résolution concernée aura pour conséquence, notamment, d'autoriser la classe d'usages H-3 (habitation trifamiliale) de structure isolée dans le cadre d'un projet d'ajout d'un 3^e logement au sous-sol d'une habitation bifamiliale située au 2664 du boulevard Mercure.

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 26 août 2022.

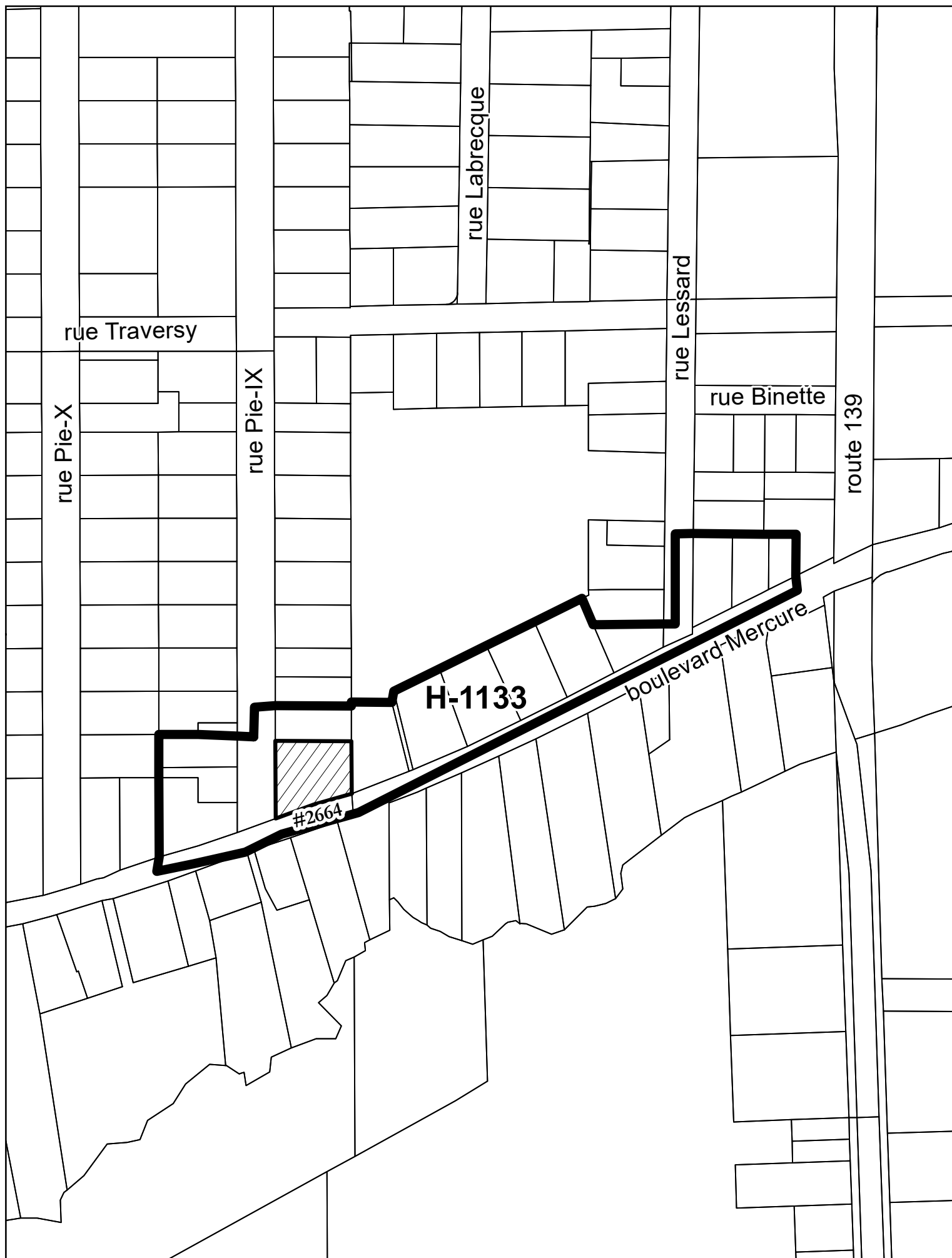
Me Mélanie Ouellet



GREFFIÈRE

PUBLICATION DU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT

PROJET DE RÉSOLUTION No. _____

ZONE VISÉE PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION



-  ZONE VISÉE
-  TERRAIN VISÉ